



Communiqué de presse

## « Homologations illégales » : les fausses révélations de Générations Futures

*Comment l'association écologiste transforme en scandale un processus administratif transparent et limité dans le temps pour « faire du buzz ».*

**Paris, le 6 avril 2012** – Dans un communiqué paru hier, Générations Futures dénonce un supposé contournement de la part de la Commission Européenne des règles d'homologation des produits phytosanitaires avec la complicité des Etats membres.

Le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes rappelle que la procédure de "re-soumission" en question a été simplement mise en place pour faire face au retard administratif dans les processus d'homologation de molécules dans le contexte de la révision de la réglementation européenne. Cette procédure est inscrite clairement dans la directive adoptée en janvier 2009. Elle n'est en rien un « cadeau » fait aux industriels. Elle ne constitue pas non plus un risque pour les consommateurs.

En 2008, la Commission Européenne, n'ayant pas eu le temps d'instruire tous les dossiers d'homologation de molécule (87 molécules concernées), décide de classer les substances non étudiées en 3 listes, selon leur degré de dangerosité.

-une 1<sup>ère</sup> liste de substances *a priori* dangereuses qui sont en conséquence retirées du marché.

-une 2<sup>ème</sup> liste de molécules qui ne présentent aucun risque connu.

-une 3<sup>ème</sup> liste de substances retirées volontairement du marché pour réexamen sur la base des nouveaux critères de la commission. En attendant ce réexamen, les autorisations nationales existantes auparavant sont prolongées jusqu'en 2012.

Cette dernière procédure, dénoncée par Générations Futures comme « *mise au point en 2007 dans le secret du Comité Permanent de la Chaîne Alimentaire* » est en réalité complètement transparente. Elle est exclusivement destinée à pallier à des difficultés

**Contact**

Tél. : 06 11 91 61 57- [contact@sauvonslesfruitsetlegumes.fr](mailto:contact@sauvonslesfruitsetlegumes.fr)

## Collectif Sauvons les fruits et légumes

administratives de la Commission Européenne, sans rien sacrifier aux processus normaux d'examen des substances et à l'évaluation des risques. Elle n'est qu'un simple processus de transition.

Les experts d'un Etat Membre étudient le dossier. Puis l'Agence européenne de sécurité alimentaire des aliments (EFSA) est saisie pour chaque substance, fait une évaluation du risque et donne son avis (ainsi que le Comité permanent de la chaîne alimentaire). Enfin, La Commission Européenne donne la décision finale.

Précisons que tous les dossiers sont accessibles au grand public sur internet (<http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>)

***Sur ce sujet, la Commission européenne et l'AESA, loin de simplifier les procédures d'évaluation, les ont au contraire parfaitement respectées à la lettre.***

*Né en novembre 2007, le Collectif sauve les fruits et légumes de France constitue un mouvement de citoyens. Il vise à sortir les producteurs de l'impasse réglementaire dans laquelle ils se trouvent. Il rassemble des producteurs de la France entière, membres de toutes les filières et de toutes les sections professionnelles qui, confrontés aux mêmes problèmes, ont décidé de réunir leurs efforts pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux menaces qui pèsent sur la production hexagonale et aux moyens d'y remédier ; il ne se substitue pas plus qu'il ne concurrence l'organisation traditionnelle de la profession ; il n'a pour but que de la compléter avec le souci, partagé par tous, de l'efficacité. Toutes les cultures de fruits et légumes y sont représentées. Il obtient le soutien de scientifiques, de médecins, mais également de chefs cuisiniers, etc. Il est soutenu par des élus (maires, conseillers généraux et régionaux, députés et sénateurs).*

### **Contact**

Tél. : 06 11 91 61 57- [contact@sauvonslesfruitsetlegumes.fr](mailto:contact@sauvonslesfruitsetlegumes.fr)